

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de La Rose-des-Vents**

No de la résolution ou annotation	Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu <u>7 avril 2026</u> en présentiel.
	ÉTAIENT PRÉSENTS : Membres parents : Simon Carpentier-Mathé (président), Marianne Poirier, , Marilou Brouillet, Suzie Teixeira Membres scolaires : Isabelle Blanchard (Directrice), Suzanne McDonald (Service de garde), Josée Létourneau, Nathalie Poirier, Clara Pronovost, Marilyn Paquin (Directrice adjointe) ABSENTS : Krystel Gosselin, Jean-Michel Paquet (vice-président),
CÉ#25-26-48	VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18h35.
CE#25-26-49	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 AVRIL 2026. Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Suzie Teixeira suggère de séparer le point 6 en plusieurs points. Elle demande également de modifier : Levée de l'assemblée pour écrire levée de la séance. Le président mentionne que le point 6 restera tel quel, mais que le libellé du point 17 soit modifié. Il suggère aussi d'inverser le point 2 et 3. Celui-ci a été modifié séance tenante. Ces modifications ont été proposées par Mme Nathalie Poirier et appuyées par Mme Josée Létourneau. DÉMISSION DE MME MIREILLE DESROCHES + ACCUEIL DU NOUVEAU REPRÉSENTANT DU SDG. Étant donné la démission de Mme Mireille au SDG, une rencontre a eu lieu avec les membres du SDG le 11 mars afin de la remplacer. Mme Suzanne McDonald a été élue au SDG comme membre pour siéger au conseil d'établissement.

CE#25-26-50	La candidature de Mme Suzanne McDonald est proposée par Marilou Brouillet et appuyé par Mme Josée Létourneau. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2026. Des corrections ont été apportés directement au PV du 3 février 2026 séance tenante. Toutefois, Mme Suzie Teixeira propose de reporter l'adoption du procès-verbal, car elle aimerait le relire et apporter d'autres suggestions selon celui qu'elle a elle-même composé. Mme Suzie Teixeira fournira donc ces commentaires d'ici 2 semaines par courriel à la direction afin de pouvoir apporter les modifications nécessaires. Le PV sera renvoyé aux membres du CÉ par la suite. Cette proposition de Mme Suzie Teixeira est appuyée par Marianne Poirier.
s/o	PAROLE AU PUBLIC Aucune parole au public.
s/o	SUIVIS (Reports du 3 février) Mme Isabelle Blanchard demande s'il y avait des questions. Aucune question soulevée. SUIVIS DU PPP Il a été questionné encore par Mme Teixeira si les parents du CÉ pouvaient sonder les parents en lien avec ce sujet, car c'est dans leur droit. La direction a mentionné que selon la résolution du 3 février dernier, le sondage revenait à la direction et que ce retour devait se faire en octobre prochain. Elle a par ailleurs mentionné qu'il en serait question lors de la prochaine rencontre d'équipe. Mme Teixeira a demandé la date et le sujet. Il lui a été rappelé que c'était de la régie interne de l'école, mais que le sondage devrait se faire d'ici la fin de l'année. COUR D'ÉCOLE Mme Isabelle Blanchard explique que la demande a été envoyée et que nous sommes donc en attente pour la réponse finale. SOCCER CLUB DES COLLINES

s/o

Mme Isabelle Blanchard explique que nous avons reçu une proposition du Club de soccer des Collines pour l'an prochain afin de mettre en place une activité parascolaire. Pour les prochaines étapes, il sera important de voir quel plateau du gymnase sera disponible afin que l'activité puisse avoir lieu l'automne prochain durant les heures du service de garde, mais ouvert à tous les élèves.

On questionne les critères de sélection des élèves. Lorsque l'activité sera confirmée, cet aspect pourrait être rediscuté pour s'assurer d'une équité.

PRÉSENTATION RÉVISION BUDGÉTAIRE

Mme Isabelle Blanchard explique la révision budgétaire. Elle donne des explications supplémentaires concernant les mesures, les dépenses, les revenus possibles, les salaires...

Un budget d'école débute le 1^e juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Il a été demandé que l'on décortique les éléments pour chacune des sections du volet du SDG en allant en profondeur et questionnant la notion de subvention entre autres.

Elle soulève, selon elle, des incohérences, entre les décisions de l'année dernière et cette année en lien avec la notion d'autofinancement. Un membre présent ayant siégé l'an dernier a expliqué qu'au moment de la décision d'ouverture du SDG à la semaine de relâche, la notion de déficit ne faisait pas partie de la décision. Cette décision a été votée par le CÉ de 2024-2025 selon les données du moment. Mme Suzie Teixeira questionnait les raisons de ce choix pour faire un comparatif avec cette année.

À la suite des nombreuses questions de Mme Teixeira, Mme Nathalie Poirier met fin à l'échange. Elle rappelle qu'une demande de médiation avait été envoyée et n'ayant pas eu suite, les membres du personnel scolaire ont décidé de quitter la séance en remettant une lettre de démission à la direction. Le président met fin à la rencontre à 19h19 et quitte. Les autres parents ont quitté par la suite.

CE#25-26-

LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance à 19 h 19.

Simon Carpentier-Mathé
Président

Isabelle Blanchard
Directrice